



# FONDATION EUGÈNE NAPOLÉON

Œuvre sociale et d'éducation fondée par l'Impératrice Eugénie en 1856  
Reconnue d'Utilité Publique par décret du 1<sup>er</sup> octobre 1858

## FOYER D'ÉTUDIANTES DE LA FONDATION EUGÈNE NAPOLÉON



La Fondation Eugène Napoléon, « maison d'éducation pour jeunes filles pauvres » fondée par l'Impératrice Eugénie en 1856, héberge aujourd'hui sur son site deux établissements scolaires partenaires et gère en propre un foyer d'étudiantes.

Le foyer de la Fondation propose à des jeunes femmes étudiantes, françaises ou étrangères, de les accueillir dans un environnement de confiance et de respect mutuel où chacune peut s'épanouir et développer le sens des responsabilités, de l'engagement et la compréhension des exigences de la vie collective.

Situé à proximité de la place de la Nation, ce foyer d'une centaine de places est un lieu de vie et d'études, dans un esprit de colocation respectueuse et responsable. Le calme est requis en permanence dans les différents lieux de la résidence et le silence est impératif entre 22h00 et 07h00.

### Conditions d'accueil :

Pour prétendre à la location d'une chambre au sein du foyer, il faut :

- Être âgée de 18 ans minimum et de 25 ans maximum au jour d'entrée dans les lieux
- Être étudiante au titre de l'année scolaire en cours
- Posséder une carte d'identité ou un passeport en cours de validité et, le cas échéant, un titre de séjour.
- S'engager à respecter l'esprit du foyer (une lettre de motivation est demandée à l'inscription)

La demande d'inscription n'est pas traitée si ces conditions ne sont pas remplies.

### Accès et horaires :

La résidente dispose d'une clé de sa chambre et d'un badge lui permettant d'accéder en permanence à la Fondation par l'entrée du 254 rue du Faubourg Saint Antoine et aux locaux du foyer, sécurisés. Elle s'engage à ne laisser entrer personne d'étranger au foyer sans autorisation préalable explicite de la Fondation.

### Chambre :

Le montant mensuel de la chambre pour l'année scolaire 2022/2023 est de :

635 € pour une chambre individuelle « tout confort » (avec lavabo, douche et toilettes)

560 € pour une chambre individuelle « semi confort » (avec lavabo et douche)

370 € pour une chambre en « colocation », partagée avec une autre résidente (lavabo individuel)

Des blocs sanitaires communs (douches, toilettes) sont présents dans chaque bâtiment.

La chambre est mise à disposition du 01 septembre 2022 au 30 juin 2023. Pour les mois de juillet et août, le maintien éventuel dans les lieux doit être demandé avant le 1<sup>er</sup> mai 2023 et être motivé. Il peut être refusé par la Fondation.



L'entretien courant des chambres est assuré par la résidente (aspirateurs, balais, serpillères sont mis à disposition de la résidente au sein du foyer), qui s'engage à maintenir les locaux en bon état de propreté et d'hygiène.

### **Entretien du linge :**

Chaque résidente prévoit ses draps, couette, couverture, linge de toilette. Pour l'entretien de leur linge personnel, les résidentes ont à leur disposition le matériel mis en place par la Fondation (machine à laver, sèche-linge, fer à repasser) auquel elles font attention.

### **Repas :**

Pour les repas, trois espaces de cuisine et de restauration, équipés des matériels, ustensiles de cuisine et vaisselle nécessaires, sont à la disposition exclusive des résidentes. Un petit déjeuner est mis à disposition, gracieusement, de 7h00 à 9h00 en semaine et en période scolaire uniquement.

En période scolaire, il est également possible de déjeuner, à titre onéreux, au self commun aux établissements scolaires présents sur le site.

### **Accès internet, sport et loisirs :**

Toutes les chambres et locaux communs disposent d'un accès internet (wifi).

Une salle de fitness, une salle de billard, un salon de musique avec piano et guitares sont à la disposition exclusive des résidentes.

Une salle de conférence et d'étude, les cours et jardins intérieurs leur sont accessibles selon la disponibilité. Organisation d'ateliers, jardinage et travail au potager sont possibles pour les volontaires.

Un oratoire donnant sur la chapelle de la Fondation est également accessible librement. La messe est célébrée à 7h30 une matinée en semaine en période scolaire pour celles qui le souhaitent.

**Les résidentes s'engagent à bénéficier à l'entrée dans les lieux d'une couverture sociale et d'une assurance responsabilité civile, et à en fournir le justificatif lors de leur inscription.**

### **Informations, visite et réservation :**

[contact@fondation-eugenepoleon.org](mailto:contact@fondation-eugenepoleon.org)

### **Accès à la Fondation :**

254, rue du Faubourg Saint-Antoine  
75012 PARIS

Métro lignes 1, 2, 6, 8,  
RER ligne A

